

Informations de base	
CNS - Procédure de consultation Règlement	2006/0057(CNS)
Agence européenne pour la reconstruction: prorogation du mandat et du statut jusqu'au 31 décembre 2008 Modification Règlement (EC) No 2667/2000 2000/0112(CNS) Sujet 6.10.05 Maintien de la paix, missions humanitaires, gestion des crises 6.40.03 Relations avec l'Europe du Sud-est et les Balkans 8.40.08 Agences et organes de l'Union	Procédure terminée

Informations complémentaires	
Parlements nationaux	IPEX
Commission européenne	EUR-Lex